



COWANSVILLE

AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT NUMÉRO 1841-01-2017

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté à la séance extraordinaire tenue le 23 mai 2017, le *Règlement numéro 1841-01-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 1841 afin d'autoriser la catégorie d'usage C42 – Services véhicules lourds (avec la note 30) dans la zone Cgl-2;*

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce règlement a été approuvé par la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi le 20 juin 2017. Ce règlement entre en vigueur en date du 20 juin 2017 et est disponible pour consultation au bureau de la soussignée situé au 220, place Municipale à Cowansville, pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Cowansville, ce 28 juin 2017.

La greffière,
M^e Stéphanie Déraspe, OMA